



**ÉVOLUTION DE LA DOSI VERS UNE
DIRECTION DU NUMÉRIQUE :**
les différentes étapes de ce changement

Missions de la DOSI depuis la fusion

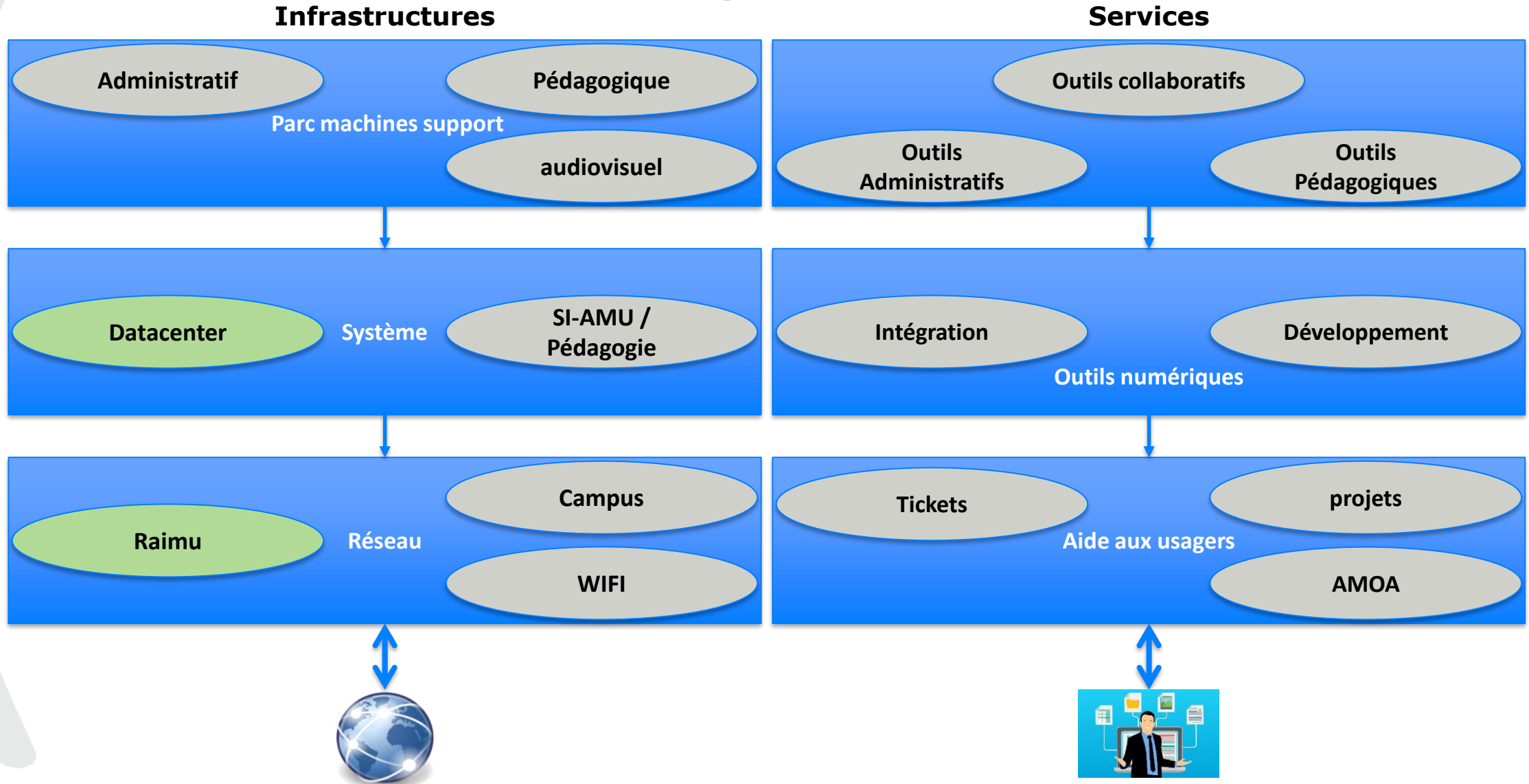
La Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information d'Aix-Marseille Université (DOSI) est composée au 1^{er} janvier 2022 de 175 agents travaillant dans différents pôles d'activités ou campus.

Les missions définies lors de la fusion concernaient les ressources mutualisées dont :

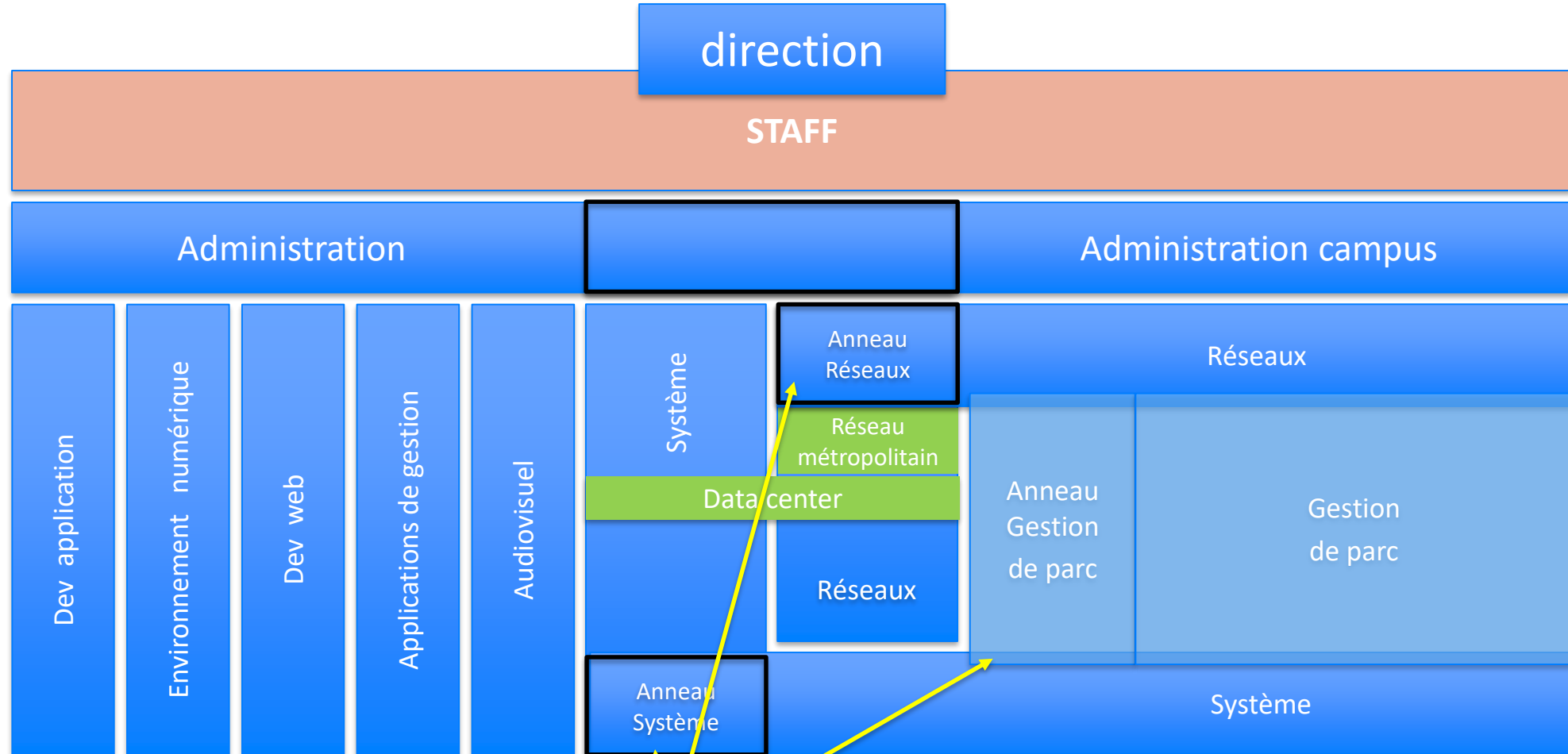
- La gestion des Infrastructures réseau et système qui comprend la mise en œuvre, l'administration et la maintenance du réseau métropolitain RAIMU et la mise en œuvre du Datacenter AMU ;
- Le développement, l'acquisition et la maintenance d'applications de gestion (progiciels pour la scolarité, le financier, les ressources humaines...) et d'outils divers ;
- Le développement et la maintenance de sites web ;
- La mise en place des services numériques, l'environnement numérique de travail (ENT) : messageries, listes de diffusion, partage de documents, organisation du travail.

En Campus, la gestion du parc administratif et pédagogique, des équipements audiovisuels (vidéo-projection et sonorisation), le soutien aux usagers pour l'accès aux services numériques.

Infrastructures et services gérés par la DOSI

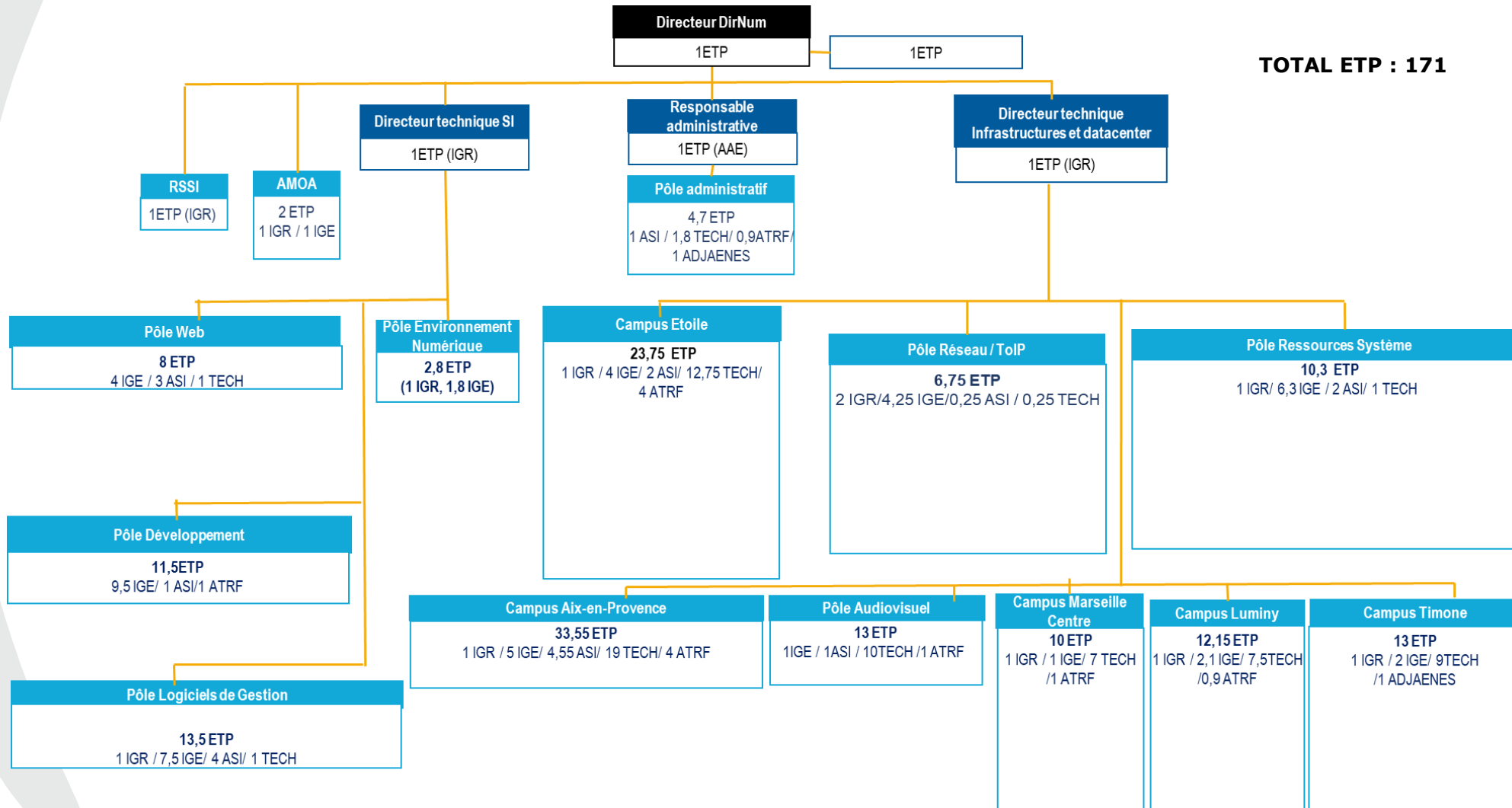


Organisation 2019-2021



Depuis 2017, un GT réfléchit aux évolutions métiers et à l'optimisation des services et moyens

Organigramme 2020-21





DEMANDES DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE ET PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION

La DOSI devient Direction du Numérique : pourquoi ?

L'appel au numérique comme support de chacune des activités internes et externes d'AMU est une tendance profonde qui se confirme et s'accroît chaque jour. Aucun domaine traité par l'établissement n'échappe désormais à cette avancée.

Cette mutation profonde, structurante pour l'établissement, impose une approche systémique et un pilotage efficace à la hauteur des enjeux et de l'importance des investissements.

Il s'agit de s'assurer de la convergence des actions réalisées, afin de garantir à la fois :

- L'atteinte des objectifs visés ;
- Une participation cohérente et comprise des personnels impliqués ;
- L'utilisation rationnelle des fortes ressources financières investies.

La DOSI devient Direction du Numérique : pourquoi ?

Par cette transformation, l'établissement renforce sa volonté d'avoir un acteur principal. Pour:

1. Répondre, pour les projets référencés dans le SDN, à l'ensemble des besoins de tous les acteurs de l'établissement avec un niveau élevé d'information de la gouvernance ;
2. Gérer directement des ressources mutualisées sensibles et sécurisées avec le niveau de technicité requis et un parfait contrôle des coûts élevés ;
3. Accueillir, dans un cocon cohérent et sur la période concernée, les personnels des projets amenés à interagir et/ou à solliciter les ressources mutualisées de la DirNum ;
4. Apporter une expertise et un conseil reconnus aux acteurs de plus en plus nombreux, qui initient des projets s'appuyant sur le numérique (hors SDN).

Évolutions demandées du périmètre initial

A titre d'illustration, quelques points concrets.

1. Adaptation à la démarche par candidatures à projet impulsée par ministère pour accueillir et/ou prendre en charge des nouveaux projets :
 - CIVIS
 - PIA : Dream U, Equipex, Cèdre....
 - CISAM
2. Extension de notre périmètre de responsabilité interne avec :
 - Prise en charge du soutien à l'enseignement
 - Prise en charge du soutien à la Recherche
 - Evolution de la relation à l'utilisateur
3. Amélioration des activités ESR régionales au travers de prestations Système et Réseau à haute valeur ajoutée :
 - La gestion du Datacenter régional
 - La gestion du réseau métropolitain RAIMU
4. Hébergement des infrastructures numériques de CIVIS

Réflexions menées

- **Création de 3 GTs en 2020**
 - ***Recherche:***
 - Impacts de l'intégration des services à la recherche notamment l'arrivée de l'équipe CEDRE et des projets PIA
 - ***Services de proximité à la recherche et soutien***
 - Extension des services actuels aux services soutiens à périmètre constant
 - ***Evolution de l'aide aux usagers***
- **Réunions de présentation au groupe STAFF des résultats**
- **Présentation en plénière le 13/05/2022**

Évolution en deux temps 1/2

Évolution 2022

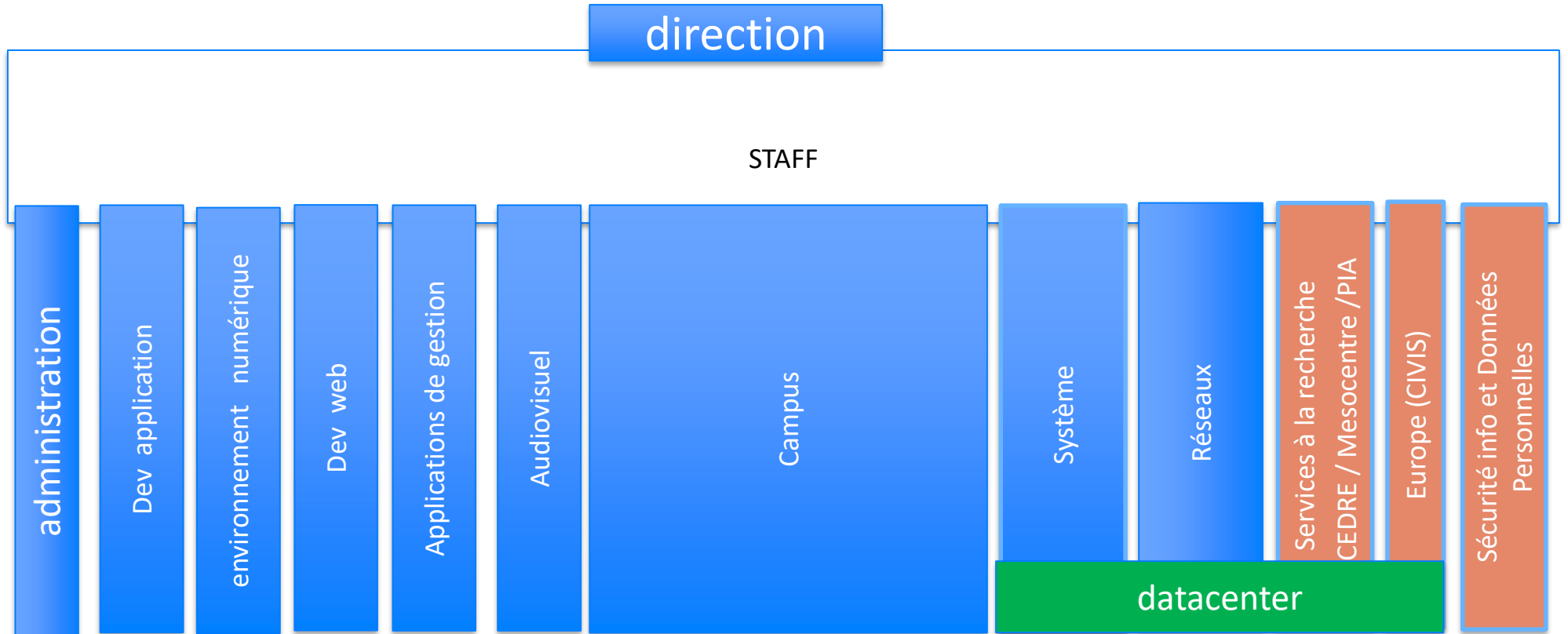
- Intégration des projets CIVIS et CEDRE, equipex....
- Évolution de la gestion du Datacenter
 - Mise en place du copil recherche
 - intégration des activités CEDRE et Mesocentre
- Mise en place cellule sécurité
- Prise en charge de quelques fonctionnalités soutien et recherche (campus)
 - Notamment aide des équipes n'ayant pas d'informaticien
- Mise en place de la gouvernance du SDN
 - Mise en place d'un processus de gestion des demandes
 - Création d'une instance de gestion des demandes (Vpnum,DGS,DSI)

Évolution en deux temps 2/2

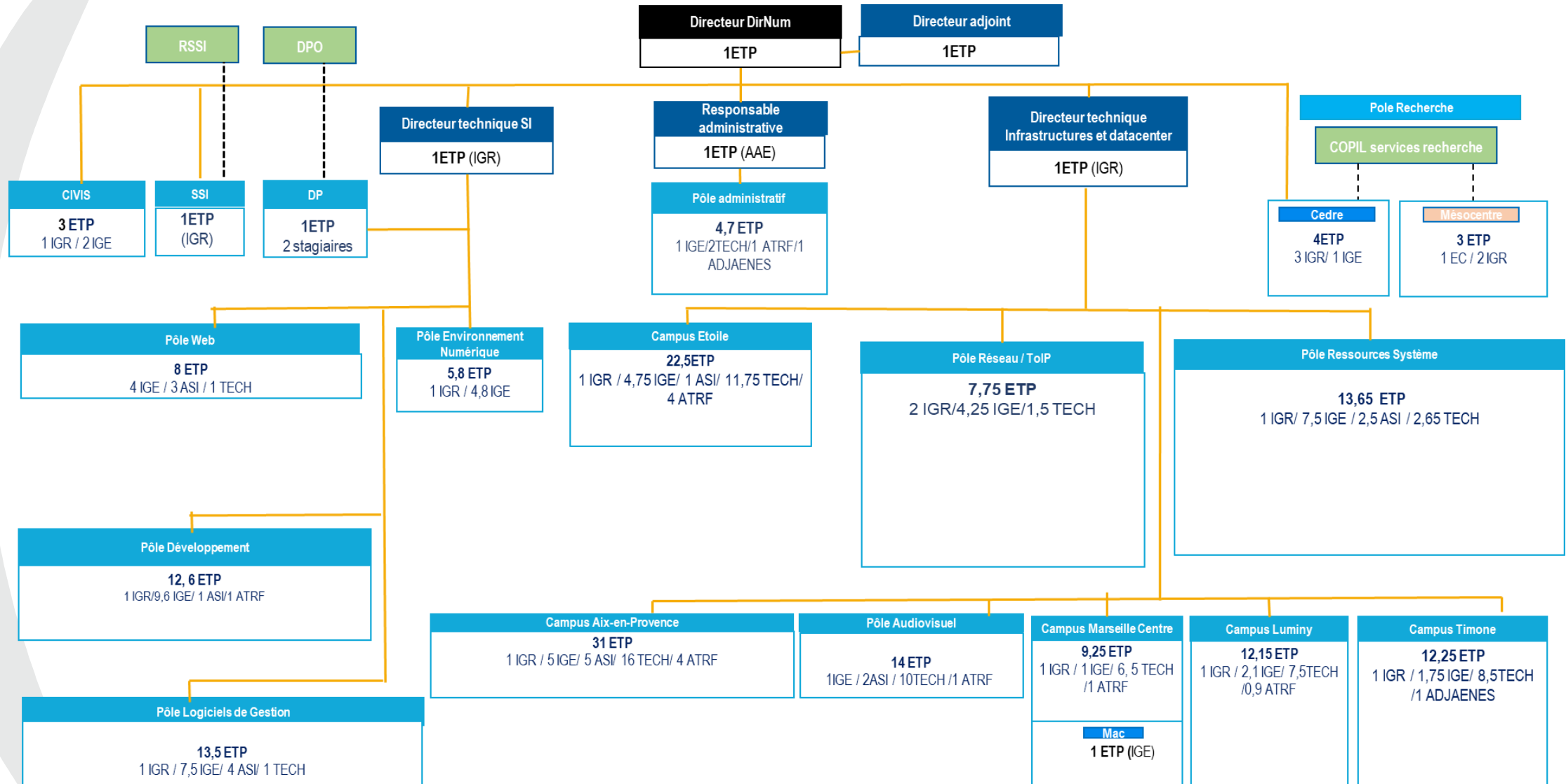
Évolution 2023

- Nouveaux projets SDN
 - Prioritisations des projets proposés
 - Pilotage des projets sélectionnés
- Déploiement DATACENTER
 - Suite au CPER mise en œuvres des évolutions
- Évolution de la relation à l'utilisateur
 - Suite à l'étude du GT évolution de l'aide aux usagers et de la mise en place en 2022 de la partie informatique étude du développement aux autres directions

Organisation 2022 (Phase1)



TOTAL ETP au 15 mai : 187,8





IMPACTS SUR LES ÉQUIPES EN PLACE

ORGANISATION ENVISAGÉE POUR 2022-2023

- Impact de la mise en place du pôle recherche
 - Pour absorber les activités du pôle recherche par l'équipe datacenter, il est nécessaire de faire évoluer l'équipe système et réseau. Il est envisagé d'ajouter un poste d'IGE au pôle système et un au pôle réseau.
- Impact sur les équipes de gestion de parc
 - La prise en charge de l'externalisation de la gestion des ordinateurs hors du périmètre de la DirNum (Mac ou Pc admin du poste) nécessitera le recrutement ou le redéploiement d'au moins une personne ressource référente.

Questions ?

